



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32302>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-32302**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AGEPS APHP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : la fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service de colonnes de vidéo-chirurgie et d'équipements d'arthroscopie, et la fourniture des consommables captifs associés destinées à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Description : la fourniture, la livraison, l'installation, la mise en service de colonnes de vidéo-chirurgie et d'équipements d'arthroscopie, et la fourniture des consommables captifs associés destinées à l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Identifiant de la procédure : 1188d010-2f64-422a-acaf-59237bd6f94a

Identifiant interne : AGEPS-AO-26-003E

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33164000 Équipement pour coelioscopie

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,667,694 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Achat de colonnes de vidéo chirurgie 4K de coelioscopie avec fluorescence ICG et consommables captifs associés

Description : Achat de colonnes de vidéo chirurgie 4K de coelioscopie avec fluorescence ICG et consommables captifs associés

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33164000 Équipement pour coelioscopie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : quantités estimées sur la durée du marché : 20 colonnes avec fluorescence ICG (avec 80 optiques spécifiques fluo ICG) Consommables associés : 12 800 tubulures d'insufflation CO2

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour les lots 1 à 3, Critère : qualité médico-technique (55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55 : sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (60%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de l'insufflateur 10%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans : Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD . Pour le lot 4, Critère : qualité médico-technique(55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55, sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (50%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de la pompe d'arthroscopie, du shaver et du générateur radio fréquence 20%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans. Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/03/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 200

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Achat de colonnes de vidéo chirurgie 4K de coelioscopie avec fluorescences ICG et PDD et consommables captifs associés

Description : Achat de colonnes de vidéo chirurgie 4K de coelioscopie avec fluorescences ICG et PDD et consommables captifs associés

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33164000 Équipement pour coelioscopie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : quantités estimées sur la durée du marché : 30 colonnes avec fluorescence ICG et PDD (avec 60 optiques spécifiques fluo PDD et 120 Optiques Fluo ICG) Consommables associés : 19 200 tubulures d'insufflation CO2

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour les lots 1 à 3, Critère : qualité médico-technique (55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55 : sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (60%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de l'insufflateur 10%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans : Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD . Pour le lot 4, Critère : qualité médico-technique(55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55, sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (50%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de la pompe d'arthroscopie, du shaver et du générateur radio fréquence 20%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans. Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/03/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 200

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : AGEPS
APHP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Achat de colonnes de vidéo-chirurgie 3D avec fluorescence ICG et consommables captifs associés

Description : Achat de colonnes de vidéo-chirurgie 3D avec fluorescence ICG et consommables captifs associés

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33164000 Équipement pour coelioscopie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : quantités estimées sur la durée du marché : 8 colonnes 3D avec fluorescence ICG (avec 32 optiques 3D spécifiques fluo ICG) Consommables associés : 5 120 tubulures d'insufflation CO2

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour les lots 1 à 3, Critère : qualité médico-technique (55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55 : sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (60%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de l'insufflateur 10%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans : Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD . Pour le lot 4, Critère : qualité médico-technique(55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55, sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (50%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de la pompe d'arthroscopie, du shaver et du générateur radio fréquence 20%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans. Critère : développement durable et sociétal (5)

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/03/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 200

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : AGEPS
APHP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Achat de colonnes de vidéo-chirurgie 4K d'arthroscopie et consommables captifs associés

Description : Achat de colonnes de vidéo-chirurgie 4K d'arthroscopie et consommables captifs associés

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33164000 Équipement pour cœlioscopie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : quantités estimées sur la durée du marché : 13 colonnes
Consommables associés : 676 tubulures (pompe arthroscopie) 468 fraises (shaver) 1 456
couteaux (shaver) 4 784 électrodes (générateur RF)

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Pour les lots 1 à 3, Critère : qualité médico-technique (55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55 : sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (60%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de l'insufflateur 10%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans : Critère : développement durable et sociétal (5), sur la base du CRDD . Pour le lot 4, Critère : qualité médico-technique(55) (sur la base des essais), note éliminatoire si strictement inférieure à 30/55, sous critères : sécurité du patient (10%), qualité et traitement image (50%), ergonomie de la colonne (20%) et performance de la pompe d'arthroscopie, du shaver et du générateur radio fréquence 20%. Critère : prix (40), sur la base des coûts d'achat sur 4 ans. Critère : développement durable et sociétal (5)

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 30/03/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 200

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : AGEPS
APHP

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AGEPS APHP

Numéro d'enregistrement : 26750045200672

Adresse postale : 7 rue du Fer à Moulin

Ville : PARIS

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : eps-logistique-equipements-medicaux2@aphp.fr

Téléphone : +33146691334

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2952723&orgAcronyme=x7c>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : eps-logistique-equipements-medicaux2@aphp.fr

Téléphone : +33146691334

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 2f4eaf69-acf8-445a-a708-4564c4ec8647-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : la date limite de remise des offres est reportée au 08/04/2026 à 16H00 les questions peuvent être posées jusqu'au 31/03/2026 à 16H00

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b0803793-d1b9-4785-bba3-58a26aaea4e4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/03/2026 à 07:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/03/2026